



MAIRIE DE PUSSAY

ARRETE N° 2022-037 **INTERDISANT LES DEJECTIONS CANINES** **SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**



Le Maire de Pussay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du code de la santé publique ;

VU le règlement sanitaire départemental ;

VU l'arrêté du Maire n° 2020-0022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU, 4^{ème} Adjoint au Maire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines ;

CONSIDERANT qu'il en va de l'intérêt général de la commune ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics et le stade, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 2 : En cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté sont passibles d'une amende d'un montant de 135 euros.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et dans les parcs, jardins et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

ARTICLE 4 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Brigade de Gendarmerie d'Angerville,
- Sous-Préfecture d'Étampes,
- Responsable des services techniques de Pussay,
- Toutes les autorités administratives et agents de la force publique, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Pussay, le 24 Juillet 2022

**L'Adjoint au Maire délégué chargé des Travaux,
de l'Urbanisme et de la Sécurité**

Jean-Yves ROUSSEAU



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 24 Juillet 2022

L'Adjoint au Maire délégué chargé des Travaux, de l'Urbanisme et de la Sécurité

Jean-Yves ROUSSEAU



Hôtel de Ville - Place du Jeu de Paume - 91740 PUSSAY
Tél : 01.64.95.28.38 Fax : 01.64.95.38.40 E-mail : pussay.mairie@wanadoo.fr